

AVIS DE PUBLICITE

CHAMBRE RÉGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REGION CENTRE VAL DE LOIRE

M. Gérard BOBIER - Président
28 Rue du Faubourg de Bourgogne
45000 ORLEANS
Tél : 02 38 68 03 32 - Fax : 02 38 68 01
07



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CENTRE - VAL DE LOIRE

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 8 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Prestations de nettoyage des locaux du siège de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire
Référence	19 CRMA 11-12
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée
Lieu d'exécution	CMA d'Indre et Loire 36-42 Route de St Avertin 37200 TOURS
Durée	8 mois
DESCRIPTION	Consultation lancée par le groupement de commandes "CRMA Centre Val de Loire - 6 CMAD", la CRMA C-VL est le coordonnateur et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre et Loire est l'acheteur unique La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont acceptées

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

cf règlement de consultation

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

30 % : Suivi et qualité des prestations

30 % : Prix

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **20/12/19 à 10h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

-

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Visite de site obligatoire le 9/12/2019 à 16h30

Envoi le 29/11/19 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Nouvelle République - Ed. Indre et Loire